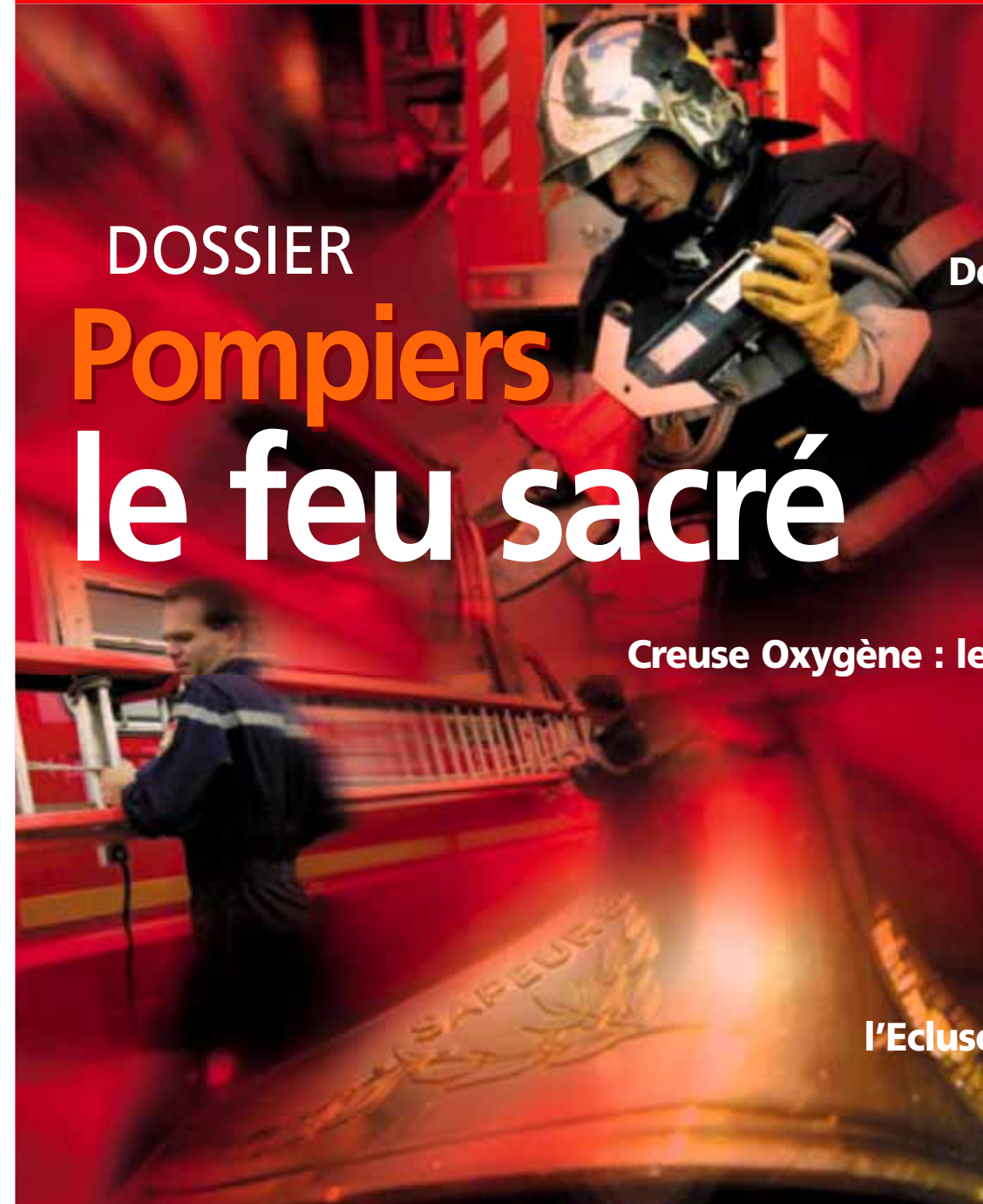


le magazine de
la Creuse



DOSSIER
Pompiers
le feu sacré

Creuse Oxygène : le VTT made in Creuse



ACTIONS

Deux nouvelles routes



INITIATIVES

Creuse Oxygène : le VTT made in Creuse



CULTURES

l'Ecluse, la scène qui monte

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
services du Conseil Général
Photos :
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Les Nouvelles Presses du Massif Central,
BP 85, 23002 GUERET Cedex
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?
"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :
• par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
• par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
• par fax : 05. 44. 30. 23. 29. ;
• par Email : jloziol@cg23.fr

Des francs pas des euros



Ça ne s'invente pas ! Dans le dossier du n°4 sur les aides de l'Europe aux projets creusois, la rédaction du Magazine de la Creuse s'est gentiment mélangé les pinceaux en prenant les francs pour des euros ! En l'occurrence, la subvention allouée à la "Coop des Champs" n'était pas de 139.000€ mais de 139.000F. Ce qui n'empêche pas la jolie vitrine du 11, rue du Dr Lavilatte, à Guéret, de séduire nombre de clients intéressés par les produits fermiers creusois vendus directement par leurs producteurs.

4 / DOSSIER

Les sapeurs pompiers ont la cote



4 / 5
• Maintenir le feu sacré
6 / 7
• Présents sur tout le territoire départemental
8 / 9
• Bien au-delà du feu, un métier qui évolue
• Comment devient-on sapeur pompier...

14 / INITIATIVES

14 / 15
CREUSE OXYGÈNE
Sur les sentiers de la renommée



16 / TERRITOIRES

16 / 17
CREUSE - RÉUNION :
Enfin un nouveau départ

18 / RACINES



18 / 19
FILIÈRE PIERRE
Sur la piste des bâtisseurs

10 / ACTIONS

10 / 11
TOURISME :
La Creuse a bien tenu son rang

12 / 13
ROUTES DÉPARTEMENTALES :
• **Nouvelle percée vers Vassivière**
• **Mise hors gel à La Courtine**



20 / CULTURES

20 / 21
VASSIVIÈRE
Viste au Centre national d'Art et du Paysage

22 / 23
ESPACE DE L'ÉCLUSE
La nouvelle scène qui monte



Européens de Creuse



Depuis le 1er janvier 2002, notre monnaie s'appelle l'euro. En Creuse, en Limousin, partout en France et, plus loin, dans toute l'Europe monétaire. Quelques mois à peine après sa mise en circulation, l'euro n'est déjà plus tout à fait cet inquiétant inconnu qu'on nous décrivait. Pourtant que n'a-t-on pas entendu ? Qu'on n'y arriverait jamais. Qu'on y perdrait même un peu de notre âme!

Que ne dirait-on pas pour nous empêcher d'écrire l'Histoire, notre histoire... Il a suffi d'une saison touristique pour que résonnent dans nos poches des pièces d'origine allemande, espagnole, hollandaise, belge ou encore italienne. Sans que nous y prêtions la moindre attention. Encore quelques mois et demain il n'y paraîtra plus rien. L'euro est notre monnaie et l'Europe ne l'a pas attendu pour être notre territoire. Le dossier "La Creuse et l'Europe" que nous développons dans ce quatrième numéro du "Magazine de la Creuse" en fait la démonstration. En montrant, à travers des exemples concrets, que le développement de la Creuse et l'épanouissement de ses femmes et de ses hommes puisent aussi à la source communautaire. L'Europe n'est pas "autre", au sens de l'adversité. Pas plus que l'euro n'est une monnaie étrangère. L'Europe est à appréhender avec de la conviction et des projets. Les Creusois ne manquent ni de l'une, ni des autres. C'est pourquoi la "Mission Europe" du Conseil Général est à la disposition des porteurs de projets pour leur apporter son aide technique. Mais se sentir Européen ce n'est pas oublier qu'on est Creusois et riche, aussi, de cette différence. C'est se donner les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises comme EMIX à La Croisière, c'est rénover nos collèges, organiser les transports de nos enfants dans les meilleures conditions, améliorer la sécurité sur nos routes. C'est savoir faire revivre nos savoir-faire anciens comme à la Tuilerie de Pouligny. De tout cela, le "Magazine de la Creuse" parle aussi.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



SAPEURS POMPIERS

Maintenir le feu sacré

Les sapeurs-pompiers ont la cote, ce n'est pas nouveau. Derrière cette notoriété, il y a pourtant des réalités qu'on ignore. Sapeur-pompier, c'est un métier, sans cesse en évolution, toujours plus "pointu", et pourtant exercé essentiellement par des volontaires. C'est aussi une organisation particulière, partagée entre l'Etat et les collectivités locales.

La devise des sapeurs-pompiers contient toute la noblesse de leur engagement : SP, comme "sauver ou périr". Elle explique aussi la cote d'amour attachée à l'ardeur de la couleur rouge qui, depuis plus d'un siècle, symbolise tous les véhicules des soldats du feu. Cette notoriété et les valeurs de courage et de dévouement qu'elle porte, à peine atteintes par les imbéciles "caillassages" de certaines zones urbaines, sont encore intactes aux yeux de la plupart d'entre nous. Sans qu'on sache toujours bien quelles sont exactement les missions des sapeurs-pompiers et le cadre dans lequel ils les accomplissent.

Service départemental depuis 1996

Sait-on, par exemple, que les services d'incendie et de secours sont départementalisés ? La Loi du 3 mai 1996 a, en effet, organisé les missions de "protection des personnes, des biens et de l'environnement" d'une manière particulière, en créant les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), qui ont le statut d'établissements publics.

Les SDIS fonctionnent dans le cadre d'une autorité partagée. D'un côté celle de l'Etat, incarnée par le Préfet, pour tout ce qui concerne la partie opérationnelle et les missions de prévention. De l'autre celle d'un conseil d'administration composé d'élus locaux, pour tout ce qui concerne l'administration et le financement du SDIS.

Le budget des SDIS est, en effet, calculé à égalité de cotisations entre le Conseil Général et les collectivités locales (Communautés de Communes, Communes). Des cotisations d'ailleurs en assez forte croissance ces dernières années (22€ par habitant en Creuse en 2001, 25€ en 2002). En clair, les Creusois financent directement leur SDIS. Et ils en sont aussi les acteurs. L'organisation des services d'incendie et de secours repose, en effet, d'abord et avant tout sur le volontariat. Sur 241.000 sapeurs-pompiers en France, plus de 200.000 sont des volontaires, soit près de 85% ; en Creuse, ils constituent 95% des effectifs, avec 800 volontaires sur 850 sapeurs-pompiers dans le département. En France, on est d'abord sapeur-pompier parce qu'on accepte d'ajouter à son activité professionnelle la disponibilité que requièrent l'urgence et l'altruisme.

Réflexion sur le volontariat

Situation paradoxale que celle des sapeurs-pompiers. Les gestes qu'ils sont amenés à accomplir réclament une rigueur et une précision sans faille. Pourtant, il n'existe aucune école menant à l'exercice de ces missions, au contraire de la police ou de la gendarmerie, par exemple. Tout commence par un engagement, puis s'apprend dans

le cadre de stages de formation avant que de connaître la réalité des interventions, "l'épreuve du feu".

Or le volontariat connaît une certaine crise de croissance, pris qu'il est entre deux feux : d'une part la montée de l'individualisme qui ne contribue évidemment pas à grossir

les rangs des sapeurs-pompiers ; d'autre part la croissance du volume des interventions. Chaque jour, en France, les sapeurs-pompiers effectuent plus de 9.000 interventions, dans lesquelles la lutte contre les incendies ne représente que 11%. Le sapeur-pompier n'est donc plus simplement un "soldat du feu". Il est devenu, au fil du temps, un véritable "généraliste des

secours", dans certains cas un technicien du risque. De la destruction du nid de guêpe (peu à peu rétrocedée au privé) à l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, du simple malaise sur la voie publique à la pollution chimique ou radiologique, la palette est, en effet, très large.

Une réflexion sur l'évolution du volontariat est actuellement conduite sous l'égide du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité civile. Il est également question de créer des filières scolaires destinées à préparer aux métiers de secours.

On n'en est pas encore là et, pour l'heure, les associations de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) constituent le creuset où l'on s'applique à maintenir le "feu sacré". ■





Petit lexique de secours

CMIC : cellule mobile d'intervention chimique. Pour les interventions concernant des incendies industriels, des pollutions.

CMIR : cellule mobile d'intervention radiologique. Pour les interventions mettant en cause des produits radioactifs.

CODIS : centre opérationnel départemental d'incendie et de secours. Souvent confondu avec le CTA (voir ci-dessous), il en est le "cousin" destiné à gérer les grosses interventions et la coordination des moyens qu'elles nécessitent.

CPI : centre de première intervention. Il en existe 6 dans le département, en lieu et place de centres de secours non existants.

CS : centre de secours. Il en existe 18 dans le département, principalement dans les chefs-lieux de canton.

CSP : centre de secours principal. Il en existe 5 dans le département, à Aubusson, Bourganeuf, Boussac, Guéret et La Souterraine.

CTA : centre de traitement de l'alerte. Il fonctionne tous les jours, 24 heures sur 24, centralise, analyse puis ventile tous les appels sur le 18.

GRIMP : groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux.

JSP : jeune sapeur pompier, auparavant appelé "cadet".

SAMU : service d'aide médicale d'urgence. C'est le Centre 15 (appel téléphonique en composant le 15).

SDIS : service départemental d'incendie et de secours.

SSSM : service santé et secours médical. Les médecins et pharmaciens du SDIS.

VSAB : véhicule de secours aux asphyxiés et aux blessés (ambulance).

Sur tout le territoire

L'organisation du SDIS de la Creuse couvre tout le territoire départemental. L'objectif est évidemment de pouvoir intervenir au plus près des besoins et dans les délais les plus brefs.

Avec la Loi du 3 mai 1996, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) créés dans les années 50 ont vu leur organisation totalement modernisée. Il s'est notamment agi d'instaurer une nouvelle organisation des SDIS. En Creuse, le SDIS 23 s'appuie sur un état-major installé à Sainte-Feyre 29 implantations sur l'ensemble du territoire départemental : 5 CSP (centres de secours principaux), 18 CS (centres de secours) et 6 CPI (centres de première intervention), localisés principalement dans les chefs-lieux de cantons (voir carte). Les 850 sapeurs-pompiers creusois sont donc répartis sur l'ensemble des implantations et ont à leur disposition une flotte de quelque 250 véhicules pour répondre aux besoins de secours.

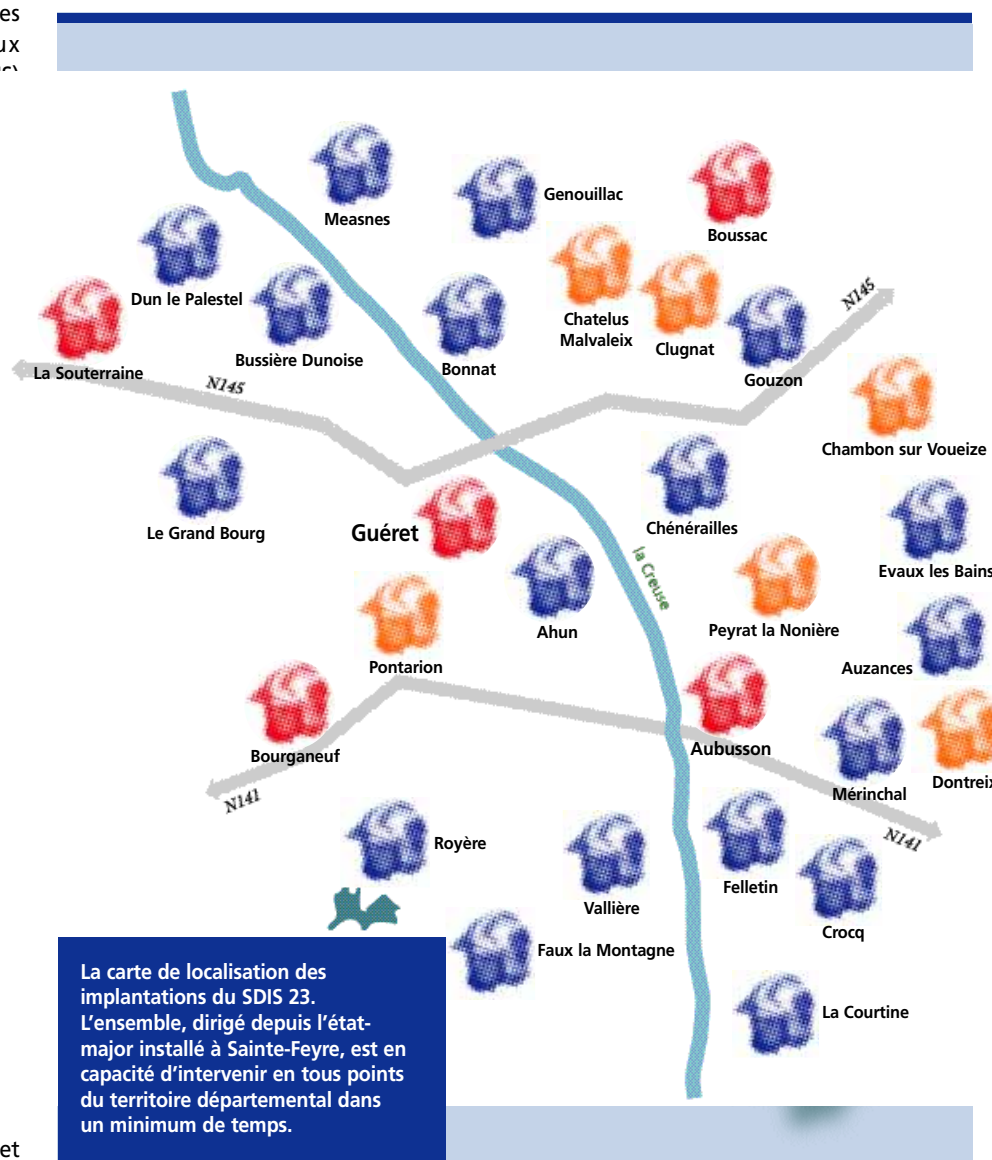
Système d'alerte central

Le système d'alerte est centralisé à l'état-major départemental, dans le cadre du centre de traitement de l'alerte (CTA). C'est au CTA qu'aboutissent tous les appels téléphoniques faits en composant le 18. Ils sont ensuite ventilés en fonction de la localisation du sinistre, de l'accident ou de la demande de secours et sont transmis aux équipes les plus proches de cette localisation qui sont appelées à intervenir.

Cette centralisation des alertes permet



Composer le 18 : au bout, le CTA (centre de traitement de l'alerte). Il travaille 24 heures sur 24 tous les jours de l'année et organise la mise à disposition des secours. Avis aux plaisantins : l'origine de n'importe quel appel sur le 18 est détectable et enregistrable.



La carte de localisation des implantations du SDIS 23. L'ensemble, dirigé depuis l'état-major installé à Sainte-Feyre, est en capacité d'intervenir en tous points du territoire départemental dans un minimum de temps.

de répondre rapidement aux demandes de secours. Entre la réception de l'appel et l'envoi des secours, il ne passe pas plus de 2 minutes.

Cette centralisation permet aussi une meilleure lisibilité des moyens humains et matériels mobilisés pour différentes interventions. "Nous sommes en liaison radio avec tous les véhicules et personnels, de sorte qu'à tout moment nous pouvons dire que quel véhicule est parti avec tel personnel pour telle intervention", expliquent les responsables du CTA. Et ainsi, en fonction de l'évolution des besoins sur un sinistre ou un accident, le CTA est en mesure de demander des renforts à un autre centre de secours.

Différents services centralisés

L'organisation du SDIS 23 se traduit concrètement par l'existence de différents services : un service admission générale et assurances ; un service de gestion comptabilité ; un service de gestion du matériel et du développement territorial ; un service de formation ; un service de prévention ; un service technique constitué de l'atelier départemental chargé de l'entretien, du contrôle et des réparations des véhicules et matériels d'incendie ; un service habillement chargé d'équiper l'ensemble des sapeurs-pompiers ; un service des transmissions chargé d'équiper les centres des moyens de communication moderne ; un service informatique ; un service de santé et de secours médical.

Tous ces services sont à la disposition de l'ensemble des sapeurs-pompiers du département, professionnels comme volontaires. Ils ont aussi un lien, direct ou indirect selon leur nature, avec les missions de terrain. Par exemple, le service de santé et de secours médical est chargé de contrôler l'aptitude physique des sapeurs-pompiers, mais il participe aussi aux interventions de secours sur le terrain.



Centre de Secours Principal



Centre de Secours



Centre de Première Intervention



850 "soldats du feu"

Le SDIS 23 se compose de 850 femmes et hommes sapeurs-pompiers, dont 95% de volontaires. La cinquantaine de sapeurs-pompiers professionnels est en poste à la direction départementale et dans les centres de secours principaux de Guéret, Aubusson, Bourganeuf et La Souterraine (le centre de secours principal de Boussac est exclusivement composé de volontaires).

6 000 interventions par an

Les sapeurs-pompiers creusois effectuent environ 6.000 interventions par an. Elles sont de toutes natures et en constante augmentation.

La part prise par les incendies tend à diminuer. Non pas qu'il y ait moins de feux à éteindre – l'activité incendie est plutôt stable – mais parce que les autres types d'intervention, eux, ont une nette tendance à la hausse. C'est particulièrement le cas des secours portés aux personnes en détresse, dont le nombre est en augmentation régulière ces dix dernières années.

25€ par habitant

La Loi du 3 mai 1996 a donné au SDIS le statut d'établissement public et défini les compétences : l'Etat, sous l'autorité du Préfet, exerce sa compétence sur le plan opérationnel ; les collectivités locales, dans le cadre du conseil d'administration du SDIS, exercent l'autorité administrative et financière.

En Creuse, le conseil d'administration du SDIS est composé de 22 membres (11 conseillers généraux et 11 maires ou représentants de communautés de communes). Il décide le budget du SDIS sur la base des propositions de la direction. Ce budget est calculé à égalité de cotisations entre le Conseil Général et les collectivités locales (Communautés de Communes ou Communes). En 2002, la cotisation du Conseil Général est de plus de 3,2 millions€ (plus de 21MF), la même pour l'ensemble des collectivités locales du département. Au final, une contribution de l'ordre de 25€ (164F) par habitant et par an.

Bien au-delà du feu

Une si longue histoire...



L'histoire des sapeurs pompiers remonte à l'Antiquité. Les Egyptiens et les Grecs organisaient des rondes de nuit effectuées par des vigiles. Le feu était alors combattu par

la population au moyen de chaînes de seaux d'eau. Après une longue période de désorganisation des cohortes de vigiles, il faut attendre 803 et Charlemagne pour voir l'instauration du guet urbain. Les moyens de lutte, eux, n'ont pas évolué. En 1254, Saint-Louis organise le guet dans le royaume de France, en distinguant le guet civil et le Guet Royal, dont les soldats sont entretenus par le Roi. C'est au début du XVII^e siècle que les moyens de lutte se développent avec l'apparition des premières pompes à main, puis des pompes à bras qui imposent la force d'équipes bien entraînées. Le premier corps spécialisé, celui des Gardes-Pompes de Paris est créé en 1699, sous Louis XIV. Ils seront équipés d'un premier uniforme en 1722.

La Révolution Française institue le service des pompes comme un objet de dépense locale. En 1792, la Convention décrète l'organisation des Gardes-Pompes de Paris en corps militaire.

En 1802 apparaît officiellement le terme "Pompier". Celui de "Sapeur Pompier" apparaît en 1811, avec la création à Paris d'un bataillon militaire par l'Empereur. Car, comme les Sapeurs du Génie, les Sapeurs Pompiers manient la hache et la pioche.

Ils utilisent aussi des pompes à bras sur châssis à roues qui seront utilisées jusqu'aux environs de 1930 ! Bien sûr, le progrès technologique permettra entre temps de mettre en service les premières pompes à vapeur et les échelles aériennes sur porteur à quatre roues en 1867, la première ambulance hippomobile en 1889 (à Lyon), puis la première ambulance automobile en 1906 (à Paris).

La Révolution de 1830 provoque le réveil de l'armée citoyenne et indirectement l'émergence de compagnies de sapeurs pompiers volontaires. L'organisation entre sapeurs pompiers professionnels et volontaires connaîtra de nombreuses fluctuations jusqu'à la première loi prévoyant une protection sociale du sapeur pompier volontaire, en 1991.

On retiendra toutefois une date, anecdotique mais hautement symbolique : c'est en 1885 que la couleur rouge est adoptée pour tous les véhicules de lutte contre l'incendie.

Le métier de sapeur-pompier a évolué au rythme des changements de comportements, donc de risques. Aujourd'hui, la gamme des spécialités va bien au-delà du feu.

En France, les sapeurs-pompiers interviennent environ 9.000 fois par jour, soit une intervention toutes les 10 secondes. Autant dire qu'il ne s'agit pas à chaque fois d'éteindre un feu.

La lutte contre les incendies (du feu d'habitation à celui de forêt) ne représente que 11% de toutes les interventions. Ce sont les secours aux personnes (45%) qui arrivent nettement en tête de l'activité des sapeurs-pompiers, devant les secours routiers (accidents). Et une multitude d'autres interventions peuvent garnir l'emploi du temps des sapeurs-pompiers : les risques technologiques (pollutions chimiques ou radioactives), les catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, effondrements, sauvetages d'animaux, etc.).

Autant de raisons pour lesquelles des unités spécialisées sont mises en place afin de répondre aux demandes spécifiques. Ainsi existe-t-il au sein du SDIS 23 des équipes de sauvetage déblaiement, une cellule mobile d'intervention chimique.

De même sont actuellement en cours de développement la création deux nouvelles unités : un groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux, spécialisé dans les sauvetages de personnes ou d'animaux en milieu souterrain ou en très grande hauteur ; un groupe d'intervention subaquatique, spécialisé dans les missions de sauvetage ou de recherches diverses (personnes ou véhicules disparues près d'un point d'eau).

Et aussi des missions de prévention

À ces missions qui apparaissent au fur et à mesure que la société et ses risques évoluent, on n'omettra pas d'ajouter certains domaines d'intervention plus traditionnels mais pas toujours bien connus. Le SDIS 23, par exemple, a en charge la surveillance des plages sur le département.

De même, les sapeurs-pompiers ont des missions de prévention et de prévision. C'est notamment le cas pour toute construction d'un établissement destiné à recevoir du public, qu'il s'agisse de la prise en compte du comportement des matériaux au feu ou du respect des normes de sécurité. Les sapeurs-pompiers effectuent des visites de contrôle avant la mise en exploitation du bâtiment et visitent régulièrement les systèmes de sécurité.

On n'en finirait pas d'énumérer les domaines d'intervention des sapeurs-pompiers. Toutes ont cependant un point commun qui fonde la vocation des sapeurs-pompiers de Creuse et d'ailleurs : la protection des personnes, des biens et de l'environnement. ■

Les interventions des sapeurs-pompiers ne sont pas circonscrites aux incendies, ni même aux secours aux personnes ou aux accidents de la route.

De JSP à un vrai métier



Les jeunes sapeurs-pompiers apprennent les premiers gestes qui sauvent. Dans ces sections se prépare la relève.

20.000 jeunes composent les sections JSP sur le plan national. Ils sont une centaine en Creuse, répartis dans les sections d'Aubusson, Guéret, Méasnes et La Souterraine, ainsi qu'à Boussac et Bourganeuf (sections créées récemment ou en cours de création).

Les qualifications obtenues chez les JSP préparent évidemment à devenir sapeur-pompier volontaire. Le volontariat est ouvert à 18 ans et l'on peut s'engager jusqu'à l'âge de 45 ans, avec cessation de l'activité à 55 ans, sous condition d'aptitudes physiques et de réussite à la formation initiale.

Et si la passion du don de soi va jusqu'à la vocation, on peut devenir sapeur-pompier professionnel sur concours, à deux niveaux :

- Sapeur-pompier 2^eme classe : être âgé au maximum de 24 ans, titulaire du BEPC ou d'un diplôme homologué de niveau V, justifier de 3 ans de service effectif en tant que sapeur-pompier volontaire ou jeune sapeur-pompier ;
- Lieutenant sapeur-pompier : être âgé au maximum de 29 ans, bac +3 ou diplôme homologué de niveau II. ■

Pour tous renseignements :

qu'il s'agisse de s'engager dans les JSP, comme sapeur-pompier volontaire ou de tenter un concours : Service des Ressources humaines du SDIS 23, Champ Blanc, 23000 Sainte-Feyre ; tél. : 05 55 41 18 00 ou 05 55 41 18 05.

SAISON TOURISTIQUE

Malgré un été "pourri"...

La saison touristique 2002 ne restera pas comme un grand cru, à ca use d'une météo contraire. Toutefois, la Creuse a plutôt bien tenu son rang si l'on en juge par l' enquête de conjoncture réalisée par le Comité départemental du Tourisme.

Il n'est pas inutile d'en faire des tonnes pour expliquer à tous ceux qui l'ont subi que 2002 nous a donné un été "pourri". Juillet mouillé, août à peine plus doux, il n'y avait pas de quoi espérer une grande saison touristique.

Le seul lot de consolation pour les acteurs du tourisme creusois, c'est que l'ensemble du territoire hexagonal a vécu les mêmes contrariétés. Et la Creuse s'en est plutôt pas mal sortie, comme permet d'en juger l'enquête de conjoncture menée par le Comité départemental du Tourisme (CDT) sur la période de mai à septembre (voir encadré).

Après un démarrage de la saison identique à 2001, les conditions météo défavorables de cet été se sont traduites par une activité touristique plutôt morose en juillet, avant de retrouver en août un niveau comparable à l'année précédente. Le mois de septembre, quant à lui, a réservé de bonnes surprises pour bon nombre de professionnels, en particulier la deuxième quinzaine.

Certains secteurs d'activité ont souffert plus que d'autres de cet été pluvieux, en premier lieu l'hôtellerie de plein air (campings). Il n'y a là rien que de très logique. En revanche, les chambres d'hôtes et les autres hébergements locatifs (gîtes ruraux, locations Clévacances) ont plutôt bien sorti leur épingle du jeu. Dans la même logique, les loisirs de plein air ont un peu souffert dans la première partie de la saison, tandis que les visites de sites et de monuments connaissent une fréquentation correcte. C'est bien connu : quand la pluie fait fuir les plages, on s'adonne plus volontiers à la découverte du patrimoine local.

Les professionnels qui ont répondu à l'enquête de conjoncture du CDT ont également constaté que la fréquentation française s'est globalement maintenue par rapport à 2001, alors que la fréquentation étrangère est en progression, en particulier les touristes britanniques, conformément à la tendance nationale.

L'effet de la campagne

Si la Creuse s'est donc relativement bien sortie d'une saison morose, on pourra toutefois se demander quels ont été les fruits de la campagne d'image conduite dans le métro parisien et certains médias nationaux en mars 2002. La question mérite quelques précisions préalables.

Ce coup de projecteur publicitaire, destiné prioritairement à la clientèle d'Île-de-France, avait pour premier objectif d'affirmer l'identité de la Creuse comme destination touristique potentielle. Il s'agissait prioritairement de faire parler de soi plutôt que d'espérer des retombées immédiates.



Si l'hôtellerie de plein air a logiquement souffert d'une première partie de l'été un peu trop arrosée, les structures d'hébergement de types chambres d'hôtes, gîtes ruraux ou locations Clévacances ont eu un niveau d'activité satisfaisant eu égard aux circonstances.

Le message de la Creuse a manifestement été entendu. En témoigne l'examen des demandes d'information parvenues au CDT. Entre le 1er janvier et le 15 octobre 2002, 5.058 demandes de documentation ont été enregistrées, contre 3.669 sur la même période en 2001, soit une progression de 27,5%. Or, cette progression est en grande partie liée à la campagne de communication de mars 2002, qui a généré 22,4% des demandes.

Mises bout à bout, toutes les actions promotionnelles du CDT (présence dans les salons du tourisme, coupons-réponses insérés dans les brochures, achat d'espaces publicitaires, etc.) ont provoqué plus de 58% des demandes de d'information sur la Creuse, le reste provenant de demandes spontanées. S'il fallait une démonstration de la nécessité d'aller à la rencontre du touriste pour l'intéresser au département, la voilà.

Il ne reste plus qu'à souhaiter un été 2003 plus clément... ■

Qu'est-ce qu'une enquête de conjoncture ?

L'enquête de conjoncture est un outil de suivi de la fréquentation touristique pendant une période donnée. Elle permet de disposer rapidement de données qualitatives sur les tendances de la saison. Elle est menée par téléphone auprès d'un panel de professionnels du tourisme et ne peut en aucun cas se substituer à des enquêtes chiffrées comme le tableau de bord de l'activité touristique.

L'enquête de conjoncture a été mise en place en Creuse depuis 2001. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental du Tourisme et du partenariat avec la Fédération nationale des CDT.

50.000 au Parc à loups



Un site de Creuse qui a traversé la saison sans se plaindre des incertitudes météorologiques, c'est le Parc animalier des Monts de Guéret. Le "Parc à loups"

de la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury a fêté son 50.000^{ème} visiteur fin octobre 2002. Soit moins de seize mois après son ouverture.

Riche d'un peuplement varié de loups et d'un espace muséographique de qualité au cœur d'un environnement préservé, ce site est aussi le lieu d'accueil d'animations originales autour du conte ou de l'astronomie.

Courts séjours et exigence

En croisant les données de l'enquête de conjoncture et l'examen des demandes de documentation enregistrées par le CDT, on trouve une bonne photographie des attentes du touriste pour un séjour en Creuse : il vient en famille pour une courte période et veut de la qualité dans les prestations qu'on lui propose.

Les demandes de documentation ont mis en exergue deux thèmes : les forfaits séjours (courtes périodes, produits clé en main) et les hébergements. Pendant ce temps, dans le cadre de l'enquête de conjoncture, les professionnels interrogés par le CDT ont noté une baisse de la durée des séjours et un niveau d'exigence de plus en plus élevé de la clientèle.

On pourra toujours dire que la météo a joué sur la durée de certains séjours. Mais il y a aussi une tendance lourde de la société de consommation qui avait d'ailleurs grandement inspiré la campagne de communication conduite en mars dernier, puisqu'elle était principalement axée sur la recherche d'une clientèle de courts séjours cherchant un lieu pour se ressourcer. Le souci de professionnalisation des acteurs du tourisme inscrit dans le schéma départemental de développement touristique trouve donc toute sa pertinence dans les comportements de la clientèle. De même que les aides du Conseil Général destinées à encourager les porteurs de projets d'aménagement ou de construction d'hébergements touristiques (jusqu'à 30% du montant hors taxes des travaux), qui ont d'ailleurs trouvé un écho important en 2002. S'il reste sans doute à faire, la Creuse propose aujourd'hui pas moins de XXX gîtes ruraux, tandis que Clévacances a franchi la barre des 200 hébergements cet été.

Et aussi...

POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE CLAIRE



Le monde sportif creusois dispose désormais d'une interlocutrice permanente au sein du Conseil Général. Arrivée mi-septembre dans le cadre d'un emploi jeune, Caroline Barthélémy (notre photo) s'est attelée à cette mission avec l'enthousiasme et la motivation de l'athlète de haut niveau qu'elle était

au pôle natation de Bordeaux. Elle entend notamment travailler en étroite collaboration avec le Comité départemental du Tourisme pour tout ce qui concerne le développement des sports de pleine nature, tout en étant l'interlocutrice privilégiée de tous les décideurs du monde sportif creusois. Le Département a, en effet, un certain nombre d'interventions en direction des associations sportives et des athlètes, qu'il s'agisse des subventions, des bourses aux sportifs de bon niveau ou du soutien à l'organisation de manifestations d'envergure. La mise en place d'une politique sportive clairement identifiée par tous s'avère toutefois nécessaire, l'établissement de règles du jeu et de priorités tout autant. Il s'agit notamment de mettre sur pied une stratégie dynamique qui soit en cohérence et en complémentarité avec la politique régionale, notamment celle prévue dans le cadre du contrat de plan Etat - Région qui prône un développement des sports de pleine nature.

DU NOUVEAU AU CDT

Le Comité départemental du Tourisme élargit sa palette de publications et d'outils promotionnels. Une nouvelle affiche et sa carte postale sont aujourd'hui mises en circulation ; cette fois, c'est le thème de l'eau qui est mis en valeur. Le CDT met actuellement la dernière main à la réalisation de la plaquette d'appel qui vantera la destination Creuse, notamment sa nature et son authenticité. De même vient de sortir le Vélo-Guide, brochure présentant toutes les potentialités du Département en matière de loisirs et de tourisme sur deux roues. Toute l'action du CDT n'est pas seulement tournée vers la promotion du Département à l'extérieur. L'un des objectifs fixés par le Schéma départemental de développement touristique est de fédérer les acteurs du tourisme autour de leur patrimoine commun : la Creuse. C'est dans cet esprit que le CDT a lancé "Tour à Tour", sa lettre de liaison à l'attention de tous les professionnels et décideurs locaux.

Le chantier de la RD3 est maintenant bien entamé. Il permettra de livrer une route plus conforme aux aspirations de développement touristique du secteur.



ROUTES DÉPARTEMENTALES

Nouvelle percée vers Vassivière

Le chantier de la RD3, entre Royère et le lac de Vassivière, s'interrompt avant les fêtes de fin d'année, pour reprendre au printemps et ouvrir un accès digne du grand site touristique limousin.

Contribuer au développement du lac de Vassivière, c'est d'abord en améliorer l'accès. Le chantier actuellement en cours sur la partie creusoise du site s'inscrit dans cette logique. L'opération était pour le moins nécessaire. Sinieuse et cabossée à souhait, la RD3 n'offrait pas vraiment les conditions idéales de circulation, notamment en période estivale. Le croisement des caravanes, par exemple, était un exercice difficile sur une chaussée dont la largeur n'excédait pas 5, voire 4,5 m à certains endroits. Les travaux ont démarré début septembre et permettront à terme l'ouverture d'une nouvelle route d'une largeur de 6 m, sur le tronçon de 2.800 m entre Royère et le lac de Vassivière. C'est un des chantiers routiers départementaux les plus importants de l'exercice 2002, d'un montant total de plus de 1,2 millions € hors taxes.

Enfouissement des réseaux

Le chantier a été monté en deux tranches. La première concerne le tronçon compris entre Royère et le carrefour de la RD3 avec la RD8 (1.500 m) ; la seconde concerne le tronçon compris entre ce carrefour et le lac (1.300 m). Dans les deux cas, d'importants travaux de terrassement sont nécessaires sur un secteur au relief tourmenté. Parallèlement au déroulement du chantier, EDF a prévu

l'enfouissement de ses lignes moyenne tension, tandis que la commune de Royère-de-Vassivière en profite pour enterrer le réseau France Télécom et effacer ainsi les anciens poteaux en bois. Une façon de faire d'une pierre trois coups et d'éviter que se reproduisent à l'avenir des événements analogues à ceux de la tempête de 1999. Compte tenu de la nécessité de coordonner le terrassement et l'enfouissement des réseaux et de la période hivernale peu propice à la bonne exécution des travaux, le chantier connaîtra une période d'arrêt cet hiver. Il reprendra lorsque les conditions météorologiques seront favorables, avec l'objectif de livrer la toute nouvelle route dans le courant du printemps 2003. Toutefois, certains aménagements vont être réalisés afin de rétablir la circulation sur la RD3 pendant cette période. Il sera juste demandé aux automobilistes un minimum de prudence et le respect de la limitation de vitesse à 50 km/h.

Le chantier en chiffres

Sur les 2.800 m du chantier de la RD3, les travaux vont mobiliser : 90.000 m³ de terrassement, 23.000 m³ de chaussées neuves, 21.500 tonnes de tout-venant, 11.250 tonnes d'enrobé, 450 m de canalisations en béton, 750 m de glissières de sécurité en bois.



Les travaux de mise hors-gel de la RD982, à l'entrée de La Courtine, seront réalisés en évitant le plus possible de couper la circulation sur cet axe très fréquenté.

Et mise hors-gel à La Courtine

À l'entrée de La Courtine, la RD982 va bénéficier d'un traitement particulier afin de corriger les sautes d'humeur des ruisseaux qui la bordent.

Entre le pont sur la Liège, au Petit Breuil, et la première entrée du camp militaire de La Courtine (carrefour avec la RD23), il n'y a qu'un petit tronçon de la RD982. 1.100 m qui donnent certains soucis, quand la Font Chave, petit affluent de la Liège, se trouve trop à l'étroit dans son lit. Ajoutez les rigueurs de certains hivers et les mauvaises surprises ne sont pas rares pour les usagers de cette route très fréquentée. Le chantier que le Conseil Général démarre actuellement est destiné à sécuriser ce tronçon. L'investissement est important : 635.000 € hors taxes. Dans un premier temps, rien de spectaculaire mais du nécessaire : des travaux préparatoires qui vont consister à abattre des arbres et à créer un nouveau lit à même de contenir la Font Chave. "Il s'agit d'assainir tout l'environnement de cette route dans une zone plate mais très marécageuse", précise Pierre Lapendry, chef du Service des Routes du Conseil Général.

Cette première tranche de travaux durera environ un mois, avant une pause pour les fêtes de fin d'année. La reprise du chantier est prévue pour fin février ou début mars, en fonction de la météo. Il s'agira alors de réaliser les travaux routiers pro-



prement dits : décaissement de la chaussée actuelle, terrassement et réalisation de la nouvelle chaussée. "Elle sera mise hors-gel, c'est-à-dire qu'elle aura une structure plus épaisse qu'une chaussée normale, avec beaucoup plus de matériaux de carrière en sous-couche". Cette seconde tranche devrait durer environ deux mois. Une durée liée au maintien de la circulation pendant les travaux : "une déviation par Crocq et Flayat serait trop longue pour tous les usagers de l'axe Aubusson - Felletin - La Courtine. Nous serons peut-être obligés de barrer pendant un ou deux jours en fonction des difficultés rencontrées, mais pas plus". La nouvelle entrée sécurisée de La Courtine devrait être achevée dans le courant du printemps 2003.

Et aussi...

TRANSPORTS SCOLAIRES TOUJOURS LA SÉCURITÉ

Le Service des Transports du Conseil Général a participé, comme chaque année, à la Semaine de la Sécurité routière, du 16 au 23 octobre. À cette occasion, il a poursuivi son programme d'équipement en bandes réfléchissantes des véhicules de transports scolaires. Ces bandes permettent de distinguer les cars de loin, même de nuit ou par temps très couvert. L'application à renforcer la sécurité des transports scolaires va toutefois au-delà de la participation à l'opération nationale sur la Sécurité routière. Le Service des Transports du Conseil Général a ainsi repris ses sessions de sensibilisation des élèves de collèges début novembre. Ces sessions s'adressent aux élèves de 6^{ème}, qu'ils utilisent ou non les transports scolaires. Elles sont composées de deux séances. Cette année, la totalité des 1.200 élèves de 6^{ème} des collèges du Département bénéficieront de ces sessions qui s'achèveront courant décembre. Une séance théorique permet de faire prendre conscience aux enfants des gestes simples qui contribuent à réduire les risques d'accidents lorsqu'ils utilisent les transports scolaires. Pour l'essentiel, il s'agit de respecter les règles élémentaires de discipline sur les points d'arrêt des cars, la descente et la montée dans les véhicules étant les deux moments clés où se produisent la plupart des accidents. À la suite de cette séance théorique, les élèves sont invités à des exercices pratiques. Ils se voient également remettre un petit cadeau pédagogique, en l'occurrence un double décimètre décoré d'une BD rappelant les règles élémentaires qu'ils ont apprises à cette occasion.

LE BAC SE PREPARE AUSSI AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Le Service éducatif des Archives départementales de la Creuse a pour mission de travailler en partenariat avec l'Education Nationale. Ainsi, il met en place des ateliers en lien soit avec le programme scolaire des élèves, soit lors de semaines à thèmes (Presse à l'école), soit selon des demandes spécifiques de certains enseignants. Ainsi, dans le cadre du programme d'histoire des classes de Terminale, une exposition intitulée "Le régime de Vichy à travers l'affiche de propagande, 1940-1944" est organisée d'octobre à décembre, dans le hall des Archives départementales. Le Service éducatif a également mis à la disposition des élèves et de leurs professeurs une brochure recensant les principaux thèmes évoqués par l'exposition. Pour tous renseignements sur les activités du Service éducatif des Archives départementales, une adresse et un téléphone : 30, rue Franklin Roosevelt, 23000 Guéret ; 05.44.30.26.50.

CREUSE OXYGÈNE

Les sentiers de la renommée

En dix ans, Creuse Oxygène est passé du stade embryonnaire à la notoriété nationale. Et avec lui l'image du VTT "made in Creuse". Où le VTT n'est plus seulement un sport mais un atout pour le développement touristique du département.

"C'est incroyable ! Je n'ai jamais vu des circuits aussi bien balisés. Et qu'est-ce que c'est beau !" Emmanuel, médecin à La Rochelle, est un vététiste du dimanche. Passionné de sport et assoiffé d'air pur. Il a découvert la Creuse et quelques circuits de l'Espace VTT des Monts de Guéret, entre Maupuy et forêt de Chabrières, en venant chez des amis. Et il est revenu.

Cette seule anecdote, mais elle n'est pas unique, suffirait au bonheur d'Alain Menut, président de Creuse Oxygène. Elle concrétise dix ans de passion et de conviction mêlées : la passion du VTT et de la Creuse, la conviction que le développement de l'un peut servir celui de l'autre.



En créant une école de jeunes en 1994, Creuse Oxygène a connu un boom du nombre de ses licenciés, plus de 170 aujourd'hui dont 80% de moins de 18 ans.

"Au début des années 90, j'ai commencé à pratiquer le VTT avec quelques copains. En découvrant les chemins creusois, on s'est dit que le département avait un potentiel extraordinaire de développement de cette discipline et en même temps de son tourisme. Il n'y avait pas de structure pour porter le VTT. Alors on ne s'est pas posé de question : on a créé le club."

Des questions, ils s'en sont bien posés. Un soir, la réunion de copains s'éternise. "Il devait être 3 heures du matin quand on a trouvé le nom de Creuse Oxygène. Ce nom a été déterminant dans la suite de l'histoire, tellement il illustre ce que nous voulions proposer. Maintenant, quand je vois le nombre de structures, associations ou entreprises, qui utilisent Oxygène, je me dis que nous aurions presque dû le déposer !"

Tant pis pour les royalties perdues. Alain Menut et sa bande de potes, après avoir mis la main à la poche pour créer le club en juin 1992, se sont payés en émotions à satiété. En dix ans, en effet, que de chemin parcouru...

Des 40 participants de la première épreuve organisée en 1992 au 1.500 de la 10^{ème} édition de l'Oxygène Cup devenue support de la Coupe de France, en septembre dernier, Creuse Oxygène est passé de l'anonymat à la notoriété nationale. Des copains



Le stade de descente du Maupuy : émotion garantie et compétitions spectaculaires à souhait aux portes de Guéret.

du début, qui sont presque tous restés, le bureau compte aujourd'hui 18 membres, "tous novices au début mais devenus de vrais techniciens de l'organisation sportive."

"Nous nous sommes tenus à nos objectifs"

Dix ans, et pas une année sans franchir une étape supplémentaire dans un plan de charge imaginé dès les origines. "Dans les statuts déposés en 1992, il était clairement écrit que le club avait vocation à faire découvrir la Creuse à travers la pratique du VTT. On s'y est simplement tenu." Même le défi le plus difficile n'a pas résisté au souffle de Creuse Oxygène : passer des intentions aux actes, c'est-à-dire transformer l'essai marqué sur le terrain sportif en réussissant à porter le VTT sur le terrain économique. "L'Espace VTT des Monts de Guéret est né d'une évidence : il fallait se donner les moyens d'accueillir ces milliers de pratiquants qui ne sont pas licenciés mais qui constituent un vivier extraordinaire pour le tourisme creusois. Comme pour l'organisation de manifestations sportives, je dois dire que nous avons reçu un soutien total des élus locaux." Et aujourd'hui, Emmanuel et d'autres peuvent découvrir pas moins de 450 km et 25 circuits balisés sur le territoire de la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury. Même les fous de la descente y trouvent un stade, avec deux pistes sur les flancs du Maupuy. Et pas question de s'en tenir là, foi d'Alain Menut. De la randonnée et du cross-country des débuts, le club a élargi sa palette au trial, à la descente, à la course d'orientation. "Une autre discipline est apparue qui plaît beaucoup aux jeunes : le "dual slalom", une copie de la descente parallèle en ski. On a les moyens de faire ça ici. Et puis, on va créer une école de BMX (l'équivalent du motocross) afin d'utiliser au mieux la piste qui existe à Guéret, dans le quartier de Jouhet." Et puis, il y a aussi le site Internet du club. Et puis une candidature à une nouvelle manche de Coupe de France cross-country et trial en 2003. Et puis... "Aujourd'hui, notre principale bagarre, celle de tous les jours, c'est de vendre l'image de la Creuse."

Alain Menut devant un des panneaux de l'Espace VTT des Monts de Guéret : 25 circuits et 450 km balisés ou la passion d'un sport devenue argument de développement touristique.



CREUSE OXYGÈNE en quelques dates

- **1992** : création du club (juin) ; première épreuve organisée, "Le Chiroux".
- **1993** : "Le Chiroux" devient "L'Oxygène Cup", qui devient l'épreuve annuelle fétiche du club.
- **1994** : création de l'école de VTT pour les jeunes, qui provoque un boom des licenciés (7 au départ, plus de 170 aujourd'hui, dont 80% de moins de 18 ans).
- **De 1994 à 1998** : Creuse Oxygène met le paquet sur la formation afin d'accompagner la croissance des effectifs par un encadrement de qualité (aujourd'hui 18 dirigeants, 1 permanent emploi jeune, 5 brevets d'Etat et 2 brevets pour l'initiation grand public).
- **1999** : première organisation d'une manche de Coupe de France cross-country et trial.
- **2000** : deuxième organisation d'une manche de Coupe de France cross-country et trial ; inauguration de l'Espace VTT des Monts de Guéret.
- **2001** : organisation du TNJV (trophée national du jeune vététiste) et inauguration du stade de descente des Monts de Guéret.
- **2002** : troisième organisation d'une manche de Coupe de France cross-country, couplée pour la première fois avec l'Oxygène Cup.



À l'occasion du gala du club de boxe française de Guéret, une délégation d'athlètes réunionnais a pu séjourner plusieurs jours dans le département et renforcer les liens d'amitié lors d'une visite au Conseil Général.

CREUSE - RÉUNION

Enfin un nouveau départ

Cette fois, c'est la bonne. Au-delà de la culpabilité, au-delà des seules intentions, les conventions signées le 25 septembre, à Paris, ont donné un nouveau départ aux relations entre la Creuse et la Réunion.

Deux territoires aussi éloignés que la Creuse et la Réunion pouvaient-ils se rencontrer ? Oui. Pouvaient-ils le faire autrement que dans un cadre contraint et inégalitaire ? Assurément et les conventions signées le 25 septembre, à Paris, entre d'une part les conseils régionaux du Limousin et de la Réunion, d'autre part les conseils généraux de la Creuse et de la Réunion, en ont apporté la démonstration.

Ces deux documents fixent désormais un nouveau cap aux relations entre ces territoires. Sans effacer de la mémoire collective le douloureux épisode de la politique de déplacement autoritaire d'enfants réunionnais en Creuse, dans les années 60, ils écrivent une nouvelle page de leur histoire commune, de leurs convergences d'intérêts. Car la situation démographique des deux départements n'est pas différente, près de 40 ans après. Elle est même plus prononcée aujourd'hui. La dépopulation de la Creuse s'est poursuivie, sa pyramide des âges la présente comme le "plus vieux département d'Europe". La Réunion, de son côté, est réellement confrontée à un problème de surpopulation, avec 900.000 habitants sur un territoire grand comme la moitié de la Creuse et un fort taux de chômage. La politique d'aide à la mobilité lancée sur l'île et celle d'accueil que développe le Limousin ne pouvaient donc que se rencontrer. Elles l'ont fait de manière adulte et égalitaire, avec des engagements réciproques et complémentaires. On est donc bien loin des années 60 mais cela ne surprendra plus ceux qui, sur le terrain, ont pu mesurer le travail concret d'une association comme le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse (CACC). Depuis le "Voyage de retour" organisé en 1997, ces

Réunionnais de Creuse et les Creusois qui les ont rejoints dans leur démarche associative n'ont eu de cesse d'écrire autrement leur histoire commune, en pratiquant notamment l'accueil et le suivi de jeunes Réunionnais avant même que cette pratique ne soit institutionnalisée. Les conventions signées le 25 septembre dernier à Paris confortent le mouvement initié par le CACC. Mieux, elles l'amplifient et créent une émulation autour de la problématique Creuse - Réunion. Ainsi, le club de boxe française de Guéret, pour son gala du 19 octobre dernier, avait-il choisi d'inviter des boxeurs réunionnais, dont le champion du monde Valère Grondin. Au cours de leur séjour en Creuse, les boxeurs réunionnais ont pu effectuer plusieurs visites touristiques (Masgot, Vassivière) et une autre d'amitié au Conseil Général de la Creuse. Car le sport est incontestablement un des vecteurs possibles de la mobilité et de l'accueil que les deux territoires ont décidé d'articuler en commun.

■



Le 25 septembre, à Paris, les représentants des collectivités signataires ont pu sabler le champagne en l'honneur d'une coopération renforcée entre la Réunion, la Creuse et le Limousin.

Ces documents fixent un nouveau cap aux relations entre ces territoires

L'accueil par la formation

Les deux conventions signées le 25 septembre prennent en compte les compétences spécifiques des collectivités territoriales signataires, notamment pour les conseils régionaux dans les domaines de la formation et du soutien au développement économique et culturel.

La formation sera un levier essentiel du partenariat. D'un côté, le Conseil Régional de la Réunion assurera le financement des projets de mobilité des jeunes Réunionnais. De l'autre, le Conseil Régional du Limousin mettra à leur disposition son dispositif de formation et assurera la prise en charge des stages qu'ils effectueront en Métropole, particulièrement en Creuse.

Des efforts particuliers seront conduits pour sensibiliser à la création ou à la reprise d'entreprises artisanales ou commerciales, pour organiser l'échange de stagiaires, notamment sur le domaine universitaire ou de recherche. Il est même prévu d'utiliser de nouveaux dispositifs de préparation à la mobilité et

à l'accueil : le candidat à la mobilité pourra, par exemple, avoir un premier lien avec la personne chargée de son accueil en Limousin à travers l'utilisation des nouvelles technologies de communication, notamment la visioconférence.

Les signataires se sont également engagés à faciliter l'émergence et la conduite de projets s'inscrivant dans la logique d'échanges entre les territoires. D'autres opérateurs que les collectivités territoriales pourront être mobilisés sur des projets précis qui feront l'objet de conventions particulières et pourront mobiliser tous les crédits nécessaires, y compris européens. C'est le cas avec l'engagement de multiples partenaires creusois : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles d'Ahun, Direction départementale de la Jeunesse et Sports, Université de Limoges et, bien sûr, Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse.

Et aussi...

IPNS : IL PENSE, NOUS SOMMES

Vivre son territoire, c'est aussi en parler. Faire connaître sa respiration, livrer ses questions, débattre de ses contradictions. C'est dans cet esprit que le réseau inter associatif du Plateau de Millevaches a créé IPNS, journal trimestriel d'information et de débat du Plateau de Millevaches.

En clin d'œil, à la formule "imprimé par nos soins" que les associations connaissent bien, IPNS décline ses initiales sous un titre différent à chaque numéro : le premier, en avril, annonçait "Informer pour nos semblables" ; le n°2, cet été, prévenait "il pourrait nous surprendre" ; le n°3, arrivé dans les kiosques en octobre, propose "il porte nos souhaits". Ouvrant ses colonnes à la libre expression d'acteurs locaux, lieu de découverte culturelle, vitrine des projets et actions des associations, IPNS veut montrer un territoire vivant. Et le Plateau de Millevaches l'est.

IPNS est disponible chez tous les marchands de journaux du Plateau, ainsi que dans un certain nombre de points de vente en ville (Aubusson, Bourgneuf, Guéret et La Souterraine) au prix de 2,5€. On peut aussi s'y abonner.

Renseignements à :
IPNS, 23340 Faux-la-Montagne.

UN CREUSOIS À LA TÊTE DE LEADER FRANCE

L'association Leader France, créée en 1996 à l'initiative de Pierre Desrozier et Guy de Lamberterie, a porté à sa présidence un autre Creusois : Yves Furet, premier vice-président du Conseil Général.

L'association a pour but de soutenir les démarches des territoires ayant bénéficié de la procédure Leader, d'assurer la représentation des groupes d'action locale auprès de l'Europe, l'Etat français et des collectivités territoriales. Il s'agit plus notamment d'aider les groupes d'action locale qui n'en ont pas l'expérience à maîtriser la procédure Leader pour une meilleure efficacité au profit de leur territoire.

FILIÈRE PIERRE

Sur la piste des bâtisseurs

Masgot, la "Martinèche" et Felletin : ces trois hauts lieux résument une grande partie du savoir-faire creusois dans le travail de la pierre et de la migration des maçons. Les projets de développement qui y sont conduits en partenariat avec le Service du Patrimoine du Conseil Général pourraient constituer à terme une "Route de la pierre" dans notre département.



18

Masgot offre déjà un cadre idéal pour la promotion de la pierre et la valorisation de l'art brut populaire, avec ses "Journées de la Pierre". Une nouvelle dynamique artistique peut venir se greffer aux animations existantes.

Martin Nadaud est sans conteste la figure emblématique des traditions migrantes des maçons creusois. Né en 1815 à la "Martinèche", petit village de la commune de Soubresbost, il part dès 1830 à Paris comme apprenti maçon. Martin Nadaud sera un véritable témoin des dures conditions de vie des ouvriers migrants avant de connaître un sort hors du commun. Député en 1849, exilé de 1851 à 1871, Préfet de la Creuse, Conseiller municipal de Paris puis Député de la Creuse, ce fervent républicain sera aussi le père de la loi sur les accidents du travail. Le "Député en blouse", auteur du célèbre "Quand le bâtiment va, tout va...", se retirera à la "Martinèche" pour y rédiger les fameuses "Mémoires de Léonard". C'est là qu'il disparaîtra le 28 décembre 1898. Un peu plus de cent ans après sa disparition, une nouvelle page d'histoire s'ouvre pour la "Martinèche". Afin de préserver ce patrimoine historique mais aussi philosophique, la commune de Soubresbost a en effet acquis, l'an passé, la maison de Martin Nadaud, grâce notamment à l'aide financière du Conseil général. Après travaux, la "Martinèche" deviendra un lieu de vie avec un espace muséographique retraçant l'épopée des maçons de la Creuse ; le site pourrait également accueillir des gîtes d'artistes et des spectacles de plein air. C'est à quelques lieues de Soubresbost et de la "Martinèche", que l'approche artistique du travail de la pierre trouve son expression la plus aboutie, au village de Masgot, sur la commune de Fransèches. C'est là qu'à la fin du XIX^e siècle, le paysan et sculpteur François Michaud réalisa ses sculptures naïves, disséminées çà et là sur les murs des façades.

De la sculpture à la restauration

Masgot, déjà réputée pour ses "Journées de la pierre", est une sorte de passage obligé et un outil de valorisation de l'art brut populaire. "En complémentarité avec toutes les animations existantes autour de l'œuvre de François Michaud, une nouvelle dynamique créative peut être engagée à partir de Masgot, en déclinant la ruralité comme vecteur d'une expression artistique", précise Michel Manville, chef du Service du Patrimoine du Conseil Général.

Un autre projet est à l'étude, celui de la réhabilitation du Moulin du Puy, situé à deux kilomètres de Masgot sur la commune de Chamberaud. Là encore, en étroite liaison avec les activités proposées au village de François Michaud, cette réhabilitation pourrait permettre d'accueillir des classes du patrimoine et des résidences d'artistes.

La poursuite du périple de la pierre nous entraîne un peu plus



au sud, en direction de Felletin. Outre l'héritage patrimonial remarquable, la tradition des bâtisseurs nous a également laissé un outil de formation bientôt centenaire, le Lycée des Métiers du Bâtiment. Cet établissement de renommée internationale forme chaque année de très nombreux jeunes aux nouvelles techniques de construction. "Mais la tendance actuelle oriente les besoins vers les métiers de la restauration et de la réhabilitation. La main d'œuvre qualifiée fait défaut, d'anciens savoir-faire ont été délaissés, des malfaçons liées aux typologies architecturales et à la mauvaise utilisation des matériaux apparaissent dans certaines rénovations actuelles". C'est donc forts de tous ces éléments que plusieurs partenaires, dont l'Association des Maçons de la Creuse, la commune de Felletin et le Conseil Général, désirent aujourd'hui se doter d'un outil novateur d'information, de recherche et de formation à la maintenance du patrimoine bâti ancien, qui viendrait compléter les structures existantes. Ce nouveau pôle pourrait voir le jour sur le site des Granges, situé en face du LMB : un espace de 4 hectares, constitué d'une ferme de la fin du XVIII^e siècle comprenant maison d'habitation, granges et quelques annexes (poulailler, four, fontaine). À terme, le projet entend répondre à de grands objectifs tels que l'information sur l'histoire des bâtisseurs et du patrimoine bâti ancien ou la valorisation du territoire à partir de l'utilisation de ses ressources naturelles. Le site des Granges serait ainsi tout à la fois une vitrine des métiers du bâtiment et de son histoire, un centre de recherches et d'expérimentation, un espace de formation. Aux côtés de Masgot et de la "Martinèche", il bouclerait donc cette "Route de la Pierre". La Creuse, terre de granit, pays de bâtisseurs, pourrait ainsi léguer fièrement son histoire et ses traditions à ses générations futures, tout en les offrant à la curiosité des touristes.



Le site des Granges, face au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, pourrait un jour accueillir un centre de recherche, de formation et d'information qui permettrait notamment de sauvegarder et valoriser les savoir-faire nécessaires à la restauration du patrimoine bâti.

Et si l'Europe apportait sa pierre...

L'Europe accompagne les projets creusois (voir le Magazine N°4) dans des domaines très variés. Et la Creuse sait proposer des projets crédibles qui lui permettent de s'inscrire avec succès sur certains grands programmes communautaires, comme elle l'a fait avec LEADER + pour les projets "Pays de Guéret", "Pays de l'Est Creusois" et "Millevalches", ou encore avec EQUAL pour l'ensemble du département.

La Creuse, via la Mission Europe du Conseil Général, n'a donc pas manqué l'opportunité de porter sa candidature à l'un des Programmes d'Initiatives Communautaires de la nouvelle génération, INTERREG IIB. Ce programme vise à soutenir les projets transnationaux du Sud-Ouest européen, notamment ceux du Limousin.

C'est au sein de ce programme européen qu'est né le projet REVITAL, associant la Creuse et la Députation provinciale de Teruel en Espagne, coopération déjà exprimée à travers le programme EQUAL. Avec REVITAL, la Creuse et Teruel ont décidé de déposer un projet commun – le partenaire espagnol assurant le rôle de chef de file – permettant de valoriser des potentialités locales communes, notamment autour du patrimoine rural et de la tradition de l'exploitation de la pierre. Le projet creuso-espagnol porte sur un montant d'un peu plus de 2 millions€, INTERREG permettant d'apporter 50% de financement communautaire aux projets. Parmi les dossiers de ce projet figure celui du site des Granges, à Felletin.

De très nombreux partenaires sont associés à ce projet de coopération. Citons pour la Creuse, outre le Conseil Général, la Chambre de Métiers, celle d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Université de Limoges, la Communauté de Communes Aubusson – Felletin et le Lycée Agricole d'Ahun.

19

Et aussi...

 CHANGEZ DE BOUSSOLE
AVEC "DEZORIENTAL"


Musique orientale, tzigane, rock, jazz, techno, musette, blues, rap... Il faut de tout pour faire un monde et "Dézoriental" le fabrique, ce monde, en mariant toutes les sonorités musicales. À la recherche d'une langue fraternelle, les six musiciens du groupe délient toutes leurs langues maternelles – français, arabe, kabyle, espagnol, italien – et nous emmènent où l'on n'aurait pas cru pouvoir aller. Départ du voyage le vendredi 29 novembre 2002, à 21h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (spectacle en collaboration avec le café-musiques L'Avant-Scène).

Renseignements et réservations au
Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

 "EN ATTENDANT GODOT"
REVISITÉ


La Compagnie "Les Indiscrets" de Limoges revisite l'œuvre de Samuel Beckett comme une pièce burlesque que son auteur aurait soigneusement et cruellement dépossédée de ses moyens. Deux vagabonds attendent Godot. Deux hommes qui n'ont plus rien mais se parlent, se disputent, se séparent et se retrouvent. Deux hommes qui se réinventent des raisons d'exister quand plus rien ne les y invite. Voyage vers l'essentiel de la vie à l'Espace Fayolle de Guéret, le mardi 3 décembre 2002, à 20h30.

Renseignements et réservations
à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

VASSIVIÈRE

L'art et le paysage au -delà de l'apparence

Le Centre d'art contemporain de Vassivière est devenu Centre national d'Art et du Paysage. Nouvelle étape d'une existence où l'incongru se mue en élément du paysage et participe à son évolution.

Rat des villes et rat des champs. Par fatalité et par conviction. "On ne me fera pas le coup du Parisien qui débarque. Je suis né dans la région et j'ai pour elle un attachement viscéral. J'ai fait toute ma carrière dans des régions rurales, ce n'est pas un hasard. C'est un engagement".

D'Ussel à Vassivière, la distance n'est qu'un trait d'union que Guy Tortosa n'a jamais perdu de vue au cours de ses pérégrinations estudiantines puis professionnelles. Témoin moderne de la longue tradition des Limousins migrants – "C'a été affaire de nécessité mais aussi de curiosité" - le directeur du Centre d'art contemporain de Vassivière est revenu aux (mille) sources pour "rendre un peu de ce que j'ai appris". Certains de ses confrères s'interrogent encore sur les raisons qui ont conduit Guy Tortosa à reprendre à son compte la cause de Vassivière, quand sa réputation lui valait tant d'autres propositions. "On n'avance pas à rester dans le confort de certains milieux. Et puis, les choses ne sont jamais aussi simples qu'elles apparaissent".

Le Centre d'art contemporain n'est-il vraiment qu'un trait d'avant-garde incongru, planté au cœur d'un paysage immuable ? Au premier regard, peut-être oublierait-on que l'île et le lac de Vassivière ne sont que des créations de l'homme. Le paysage au service de la modernité, la modernité au service du paysage, Vassivière est le témoin de cette ambivalence, de ce courant alternatif entre deux mondes qu'on peut ne pas vouloir clos et antagonistes. Le regard que Guy Tortosa porte sur sa nouvelle aventure veut embrasser lar-

gement cette idée selon laquelle l'art et le paysage ont des destins liés. "À Vassivière, il ne s'agit pas seulement de faire de l'art dans l'environnement, mais de l'art de l'environnement. Tout ce qu'on y montre ici doit avoir un lien avec l'environnement, qu'il s'agisse d'actions éphémères ou durables".

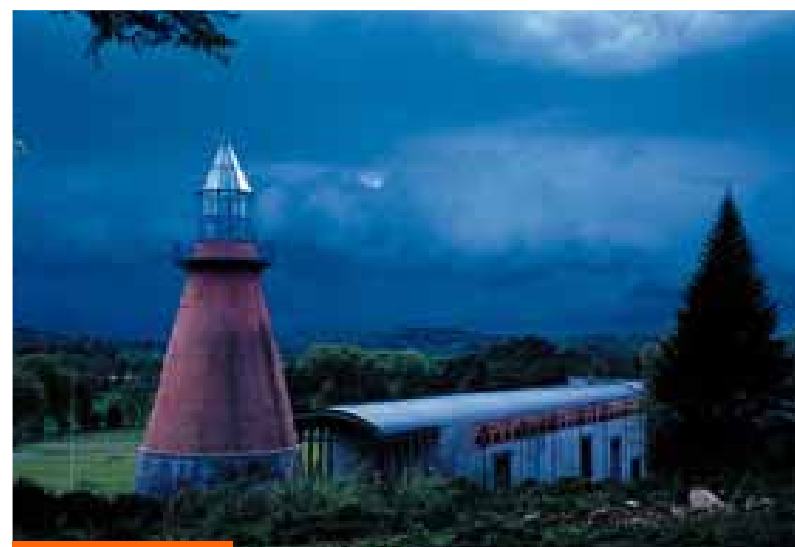
"Je suis heureux quand je crée des rencontres"

Depuis un peu plus d'un an et l'arrivée de Guy Tortosa, le centre d'art contemporain s'est donc mué en centre national d'art et du paysage pour suivre un seul et même fil rouge : le paysage, l'environnement, l'aménagement du territoire. "Cela signifie que le centre est ouvert à différentes compétences, pas forcément celles des seuls plasticiens. Moi, je suis heureux quand je crée des rencontres entre des talents aussi divers que ceux d'un maire, d'un ingénieur, d'un jardinier ou d'un architecte". Et ces petits bonheurs viennent au gré des rencontres, naturellement. C'est le maire de La Villedieu qui, à l'heure de faire quelques travaux de rénovation de sa mairie, fait appel à Guy Tortosa pour travailler avec un artiste. Ce sont les villages de la communauté de communes de

Au premier regard, peut-être oublierait-on que l'île et le lac de Vassivière ne sont que des créations de l'homme.

Gentioux qui se multiplient pour accueillir la délégation espagnole de Benifallet, début novembre. C'est le projet de replantation "artistique" d'une parcelle touchée par la tempête de décembre 1999.

Laissez-vous surprendre par les créations présentées sur l'île de Vassivière. Derrière le voile de l'apparence, il y a parfois un morceau de paysage, souvent un bout de pain rompu sur une table du pays.


 Des expos, des rencontres

Le Centre national d'art et du paysage propose deux expositions d'automne – hiver visibles jusqu'au 9 mars 2003.

● **Adel Abdessmed**, auteur d'installations, de performances et de vidéos, exprime sa révolte face à l'état du monde, face à toutes les croyances qui opposent les hommes entre eux. Non loin de La Villedieu, où le maire et l'instituteur furent privés de leurs droits civiques en 1956 pour s'être publiquement opposés au départ des enfants de la commune pour la guerre d'Algérie, l'artiste occupe plusieurs espaces du Centre national d'art et du paysage pour dire le même désir de paix et d'amour.

● Quarta Estaciò, Benifallet – Vassivière, conçue et réalisée par **Betty Gui** et **Gilles Coudert**, artiste plasticienne et auteur-réalisateur, propose différents documents audiovisuels retraçant les œuvres et architectures éphémères présentées à Benifallet (Espagne) entre 1999 et 2001. C'est aussi l'occasion de découvrir les esquisses d'un projet d'architecture gonflable de **Hans-Walter Müller**. Cette exposition a servi de cadre à la réception d'une délégation espagnole début novembre et au tournage d'un reportage par Télé-Millevaches.

Un dimanche par mois, en début d'après-midi (15 heures), le Centre national d'art et du paysage propose également des rencontres avec les artistes ou des spécialistes de leurs œuvres pour une conférence, une promenade ou une visite commentée. Les prochains rendez-vous :

- **15 décembre**, **Elisabetta Serra**, spécialiste italienne de la rencontre entre l'art contemporain et les processus d'aménagement du territoire ;
- **19 janvier**, **Francesco Careri** et **Lorenzo Romito**, invités à réaliser un projet à Faux-la-Montagne, parleront du collectif d'architectes romains Stalker ;
- **9 février**, **Betty Gui** et **Gilles Coudert**, créateurs de l'estaciò, présenteront le programme de la cinquième étape du projet à Benifallet, Quinta Estaciò ;
- **9 mars**, à l'occasion du dernier jour de l'exposition Quarta Estaciò, Benifallet – Vassivière, et en présence de son ami le cinéaste, écrivain et magicien Pierre Etaix, **Hans-Walter Müller** présentera le prototype de module gonflable itinérant élaboré en concertation avec les habitants du village de Benifallet et du Pays de Vassivière.

Horaires d'ouverture : tous les jours (sauf le lundi) de novembre à mars, de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Visites commentées sur rendez-vous à partir de 10 personnes

Tél. : 05.55.69.27.27. - e-mail : centre.d-art.vassiviere@wanadoo.fr

Le parc de sculptures est libre d'accès toute l'année.

Et aussi...

 "ZILOU PARLE"...
ET PLEURE ET RIT ET...

D'un drame social à une comédie grinçante, la Compagnie du Dagor nous emmène entre petits malheurs et grand bonheur dans une comédie musicale pleine d'émotions. "Zilou parle" à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, le jeudi 5 décembre 2002, à 20h30.

Renseignements et réservations
à l'Office du Tourisme du Pays
Sostranien (05.55.63.10.06.).


 "ZIGMUND FOLLIES" :
OH ! LES MAINS...

Un conteur découvre avec effroi que sa main gauche n'en fait qu'à sa tête. Course effrénée, toujours à deux fois de la folie, pour reprendre le contrôle de la situation. Conte fantastique interprété à quatre mains sur une mise en scène de Philippe Genty, "Zigmund Follies" sera donné au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le vendredi 6 décembre 2002, à 20h30.

Renseignements et réservations au
Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

 "FEMME... FEMMES" :
UN SIECLE, DES VOIX

Hélène Delavault propose, avec "Femme... Femmes", une revue de la chanteuse à voix au XX^e siècle. Ce voyage dans le temps se veut une évocation des riches heures du cabaret de 1900 à 2000, en vingt chansons qui accompagnent la femme sur le chemin de sa libération et de la modernité. De Vincent Scotto à Gainsbourg, de Boris Vian à Schubert, un éventail riche de toutes les émotions, le mardi 10 décembre 2002, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson.

Renseignements et réservations au
Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

Et aussi...

CA VA FAIRE "BOOM"

La Compagnie Chapertons présente un spectacle d'humour visuel totalement original basé sur la complicité de trois artistes et d'une montagne de chambres à air. Petites ou grosses, elles sont omniprésentes et prennent toutes les formes que leur imposent les trois clowns catalans. "Boom" a été joué plus de 750 fois dans le monde entier et a même reçu le prix du meilleur spectacle d'humour visuel en Allemagne, en 2000. Explosion de rires programmée à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine, les vendredi 13 et samedi 14 décembre 2002.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).



"COMME UN P'TIT AIR DE CIRQUE" : JOYEUX BAZAR

"Trois acrobates équilibrés, robustes, pétulants, inusables, désopilants, fortiches, membrus, chichiteux, rudimentaires, archaïques, burlesques et cons". Les trois larrons des "Acrostiches" se définissent ainsi et s'ingénient à nous le faire croire. Leur spectacle est celui du cirque qui bricole, rate, rafistole et s'éclate, tente et invente. Trois bonshommes déjantés sur la scène du Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson le mardi 17 décembre 2002, à 19h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87.).

ESPACE DE L'ECLUSE

La nouvelle scène qui monte

En un an d'existence, l'Espace de l'Ecluse a pris toute sa place dans le paysage culturel creusois. L'Etat, la Région et le Département ont reconnu et soutiennent cette réussite de l'intercommunalité.

Au début était "Equipol", nom de code d'un chantier. Aujourd'hui est l'Espace de l'Ecluse, nom de référence d'une nouvelle place forte de la culture en Creuse. Entre les deux, une impulsion : la conviction qu'un outil n'a de sens que celui qu'on lui donne. Si l'Espace de l'Ecluse conserve la vocation de polyvalence qu'avait Equipol, il lui a donné une autre dimension en évitant l'écueil du "fourre-tout" sans ligne directrice. "C'était le défi dès le départ, explique Cécile Marie, programmatrice de l'Espace de l'Ecluse. Il fallait gérer la polyvalence de la structure tout en donnant immédiatement une forme précise à la saison culturelle, d'un niveau comparable à ce qui est

proposé à Aubusson ou à Guéret". On y accueille donc volontiers les agapes de telle ou telle association. Mais on y organise aussi la venue d'artistes de renommée internationale comme Richard Galliano l'année dernière et le Trio Esperança plus récemment ou encore une multitude de spectacles organisés en partenariat avec les associations locales.

Avec le tissu associatif local

"Le partenariat avec les associations locales est une donnée fondamentale. Le pays de La Souterraine a la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif dynamique. Nous avons encore beaucoup de projets avec Jazz à La Sout', Self Brad Résistor, la MJC, BTC-

PVC, Barouf et Loupiotes, etc. "Tout cela s'appelle faire du développement culturel, donc du développement tout court. Et cette musique-là a tinté aux oreilles de l'Etat, de la Région et du Département, qui sont venus sceller leur soutien avec la signature d'une "convention de développement culturel intercommunal en milieu rural", première du genre en Limousin, en septembre dernier.

À la clé, plus de 110.000€ de financements partagés (724.000F). Et des engagements qui font d'autant moins peur à l'Espace de l'Ecluse qu'ils entrent totalement dans la vocation que s'est donné le centre culturel du Pays Sostranien. Le coup de pouce à la programmation que représente cette convention

permet, en effet, d'approfondir les pistes de travail ouvertes dès la création de l'Espace de l'Ecluse : "On s'est engagé clairement dans l'accueil d'artistes en résidence, parce que c'est un levier important pour sensibiliser le public, qui a l'occasion de rencontrer les artistes et de partager leur création. On a toujours cru, aussi, à la nécessité de déconcentrer des spectacles dans les autres communes du Pays Sostranien, d'amener la culture au public et non l'inverse. La convention nous renforce dans cette démarche et permet de caler des objectifs précis".

L'Ecluse a ouvert en grand les vannes de la diffusion culturelle en milieu rural. Pas question de les refermer pour jouer sa partition en solo : "De la même manière que nous nous efforçons de mutualiser les moyens avec les associations locales, nous devons travailler en complémentarité avec les autres centres culturels du Département. C'est d'ailleurs un des objectifs de la convention". Aubusson, Guéret, La Souterraine : la "route culturelle" trace une belle diagonale en Creuse. Trois scènes pluridisciplinaires qui savent éviter la concurrence des programmations, c'est bien. Trois scènes ayant aussi chacune leur identité propre – Aubusson en pointe sur le théâtre, Guéret dans la danse, La Souterraine se verrait bien dans la musique et le cirque – ce serait encore mieux. "On a un grand travail à faire tous ensemble". ■

Au terme de sa première saison, l'Espace de l'Ecluse avait accueilli 16.000 personnes. Sa programmation dynamique contribue à élargir sa notoriété au-delà du Pays Sostranien.



L'Ecluse en chiffres

- L'Espace de l'Ecluse a une capacité de 466 places assises (600 debout) et dispose d'un hall d'exposition de 170 m².
- Pour sa première saison de programmation, la salle du Pays Sostranien a organisé plus de 70 manifestations, dont 26 spectacles et 4 résidences d'artistes, et accueilli quelque 16.000 personnes.
- Un budget de l'ordre de 250.000€ (1,6 MF) permet de prendre en charge : les frais de fonctionnement de la structure, les frais de personnel (2 permanents et 1 emploi jeune) et la programmation.
- La convention signée en septembre dernier par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes apporte 110.489,80€ : 30.489,80€ de l'Etat, 40.000€ de la Région et autant du Département.

Et aussi...

EBL : LE RETOUR



On ne présente plus l'Ensemble Baroque de Limoges. La formation dirigée par Christophe Coin, reconnue dans le monde entier, reste fidèle à sa région et propose un Concert de Noël à l'église de Guéret, le vendredi 20 décembre 2002, à 20h30.

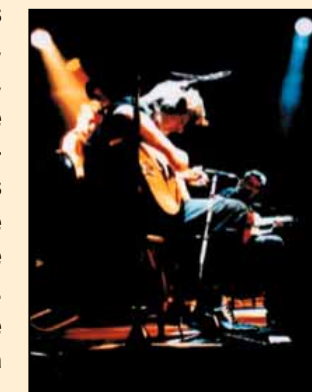
Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

"SAMARABALOUF" : L'OMBRE DE DJANGO

Un mélange frais de jazz manouche, de swing musette, de rumba, de java... Le trio amiénois de François Petit met sa culture savante au service de l'émotion. Musique écorchée vive et douce à la fois dans la droite

ligne de l'héritage de Django Reinhardt, à l'Espace Fayolle de Guéret, le mardi 14 janvier 2003, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).



CARTES POSTALES : 4ÈME BOURSE DE GUERET

Rendez-vous désormais incontournable pour tous les collectionneurs et 4^{ème} du nom, la Bourse aux cartes postales de Guéret aura lieu le samedi 25 janvier, de 8h30 à 17h30, à la salle polyvalente. Organisée par l'Office du Tourisme des Monts de Guéret, cette manifestation gratuite propose aux professionnels et amateurs un large éventail : cartes postales, timbres, vieux papiers, télécartes, etc.

JANVIER - FÉVRIER 2003

Les Rencontres pour la Creuse

2^{ème}
édition

Faire le bilan des actions, poursuivre le dialogue

Les 1^{ères} Rencontres pour la Creuse organisées en novembre 2001 avaient permis de faire un large tour d'horizon des préoccupations des Creusois dans tous les domaines touchant au développement de notre Département. Quel bilan un an après ? Quelles sont les actions réalisées depuis ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Les 2^{èmes} Rencontres pour la Creuse auront lieu en janvier et février 2003, à Boussac, La Souterraine, Bourgneuf, Aubusson et Guéret. Parce que l'avenir de la Creuse appartient à tous les Creusois, venez participer.

Pour tous renseignements : Cabinet du Président du Conseil Général de la Creuse

Tél. : 05 44 30 23 12

